



VEILLE SANITAIRE SUR LA CHINE

SOMMAIRE

Cliquez sur le titre qui vous intéresse pour lire la brève :

SÉCURITÉ SANITAIRE DES ALIMENTS

[Diffusion par le MOA d'une nouvelle liste de pesticides à utilisation restreinte](#) – La date de la mise en application est prévue pour le 1^{er} octobre 2017

[Annonce du MOA au sujet du code-barres 2D pour les pesticides](#) – Son utilisation sera obligatoire à partir du 1^{er} janvier 2018

[Essai de rotation et de mise en jachères de terres cultivées en Chine](#) – L'objectif est d'établir un modèle de système de rotation et de jachère d'ici 3 à 5 ans

[Enfouissement illégal de cochons morts de maladie au Zhejiang](#) – 223,5 tonnes de cadavres d'animaux ont été découverts

[Conférence de presse de l'AQSIQ au sujet de l'importation de fromage](#) – Il n'y a pas d'interdiction d'importation de fromage en Chine

ÉVOLUTIONS DU COMMERCE EXTÉRIEUR

[Construction d'usines de poudres de lait à l'étranger par des entreprises laitières chinoises](#) – Cela permettra à ces entreprises d'assurer leur approvisionnement en lait et d'améliorer l'image de leurs marques

[Montée en gamme du marché chinois des aliments pour animaux de compagnie](#) – Mars et Nestlé sont les deux premières marques de ce secteur en Chine

[Problème environnemental lié à l'utilisation d'emballages plastiques dans le secteur de la restauration](#) – La CFDA encourage les restaurants et les plateformes offrant un service de commande en ligne et de livraison de repas à utiliser des emballages alimentaires biodégradables

[Depuis 2011, plus de 5 000 trains de marchandises ont circulé entre la Chine et l'Europe](#) – Ces trains relient actuellement 32 villes chinoises à 32 villes européennes réparties dans 12 pays

[Enregistrement des formules pour les poudres de lait infantiles en Chine](#) – Des discussions sont en cours en ce qui concerne les poudres commercialisées sur les sites de vente en ligne transfrontalière

[Première importation chinoise de viande fraîche d'origine néozélandaise](#) – La province du Henan accélère la construction de ports spéciaux destinés à l'importation

[Retrait de EMART du marché chinois](#) – LOTUS rachète les 5 magasins de Emart situés à Shanghai

[L'entreprise Hampton Creek commercialisera sa viande fabriquée en laboratoire sur le marché américain fin 2018](#) – Cette viande artificielle devrait être lancée sur le marché chinois d'ici deux ans

[Acquisition de l'entreprise anglaise Cherry Valley, spécialisée dans l'élevage de canards, par les entreprises d'Etat chinoises Beijing Capital Agribusiness Group et CITIC Group](#) – Cette opération permettra à ces deux entreprises chinoises de devenir l'acteur mondial prédominant dans la production de viande

ACTIONS DE COOPÉRATION FRANCO-CHINOISES DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE – EVENEMENTS D'INTERET

GLOSSAIRE DES ACRONYMES UTILISES

SÉCURITÉ SANITAIRE DES ALIMENTS

Diffusion par le MOA d'une nouvelle liste de pesticides à utilisation restreinte – *La date de la mise en application est prévue pour le 1^{er} octobre 2017*

Par son annonce No 2567 qui sera mise en application à partir du 1^{er} octobre 2017, le Ministère de l'agriculture chinois a publié, le 31 août 2017, la liste des pesticides à utilisation restreinte (version 2017) qui répertorie 32 produits. Il est désormais obligatoire de mentionner "utilisation restreinte" sur les étiquettes de ces pesticides ainsi que des informations sur certaines caractéristiques comme précisé dans la norme. Dans le cas où un pesticide est destiné à être appliqué sur des produits agricoles comestibles, il faut également préciser sur l'étiquette l'intervalle entre deux pulvérisations. Parmi les 32 pesticides, 22 ne doivent être commercialisés qu'à certains endroits agréés par les autorités.

Les listes de pesticides à utilisation limitée diffusées antérieurement par le MOA restent toujours en vigueur.

La présente annonce sera mise en application à partir du 1^{er} octobre 2017.

Thématique : pesticide - utilisation limitée - catalogue - étiquette - mention obligatoire

Date : le 31 août 2017

Source : http://www.moa.gov.cn/govpublic/ZZYGLS/201709/t20170911_5810706.htm

Annnonce du MOA au sujet du code-barres 2D pour les pesticides – *Son utilisation sera obligatoire à partir du 1^{er} janvier 2018*

Le 5 septembre 2017, par son annonce N° 2579, le Ministère de l'agriculture chinois a publié des exigences en matière de l'application de Code-barres 2D pour les pesticides.

D'après l'annonce, il est obligatoire d'utiliser le QR code ou DM code sur les étiquettes des pesticides. Les contenus de ce code-barres devront comprendre l'adresse du site internet de l'entreprise afin d'assurer pour la traçabilité, le code d'identification de chaque unité ainsi que le nom du pesticide, le nom du propriétaire du certificat d'enregistrement du produit... Un code-barres 2D correspond à une seule unité de produit.

Les producteurs, ou les exportateurs de pesticides, peuvent se charger eux-mêmes, ou charger à un organisme tiers de la préparation et de la gestion du code-barres 2D de leurs produits, afin d'assurer que les informations concernant les lots de produits, l'inspection de la qualité des produits etc. soient accessibles sur un site internet dédié. De plus, ce site internet doit être compatible avec les ordinateurs et téléphones portables.

A partir du 1^{er} janvier 2018, tous les pesticides produits localement ou exportés en Chine devront obligatoirement disposer de code-barres 2D sur leurs étiquettes.

Thématique : pesticide - traçabilité

Date : le 5 septembre 2017

Source : http://www.moa.gov.cn/govpublic/ZZYGLS/201709/t20170911_5810715.htm

Essai de rotation et de mise en jachères de terres cultivées en Chine – *L'objectif est d'établir un modèle de système de rotation et de jachère d'ici 3 à 5 ans*

Le 8 septembre, lors d'une conférence de presse organisée par le MOA au sujet de l'état d'avancement sur les essais de rotation et de mise en jachère de terres cultivées, Monsieur ZENG Yande, Directeur Général du Département de la plantation du MOA a exprimé qu'en 2016, la surface de la culture de maïs a diminué de plus de 30 millions *mu* (soit 2 millions de Ha), celle de soja a connu une augmentation de plus de 10 millions de *mu* (environs 666 667 ha). En 2017, la surface prévue pour les essais de rotation et de jachère de terres cultivées est de 12 millions *mu* (équivalent à 80 millions Ha), soit une augmentation de 5,8 millions de *mu* (environs 389 333 ha), concernant au total 9 provinces (régions).

Le MOA avait publié, en juin 2016, le « Plan d'essai pour l'établissement du système de rotation et de mise en jachère des terres cultivées », avec l'objectif d'établir, pendant 3 à 5 ans, un modèle d'organisation de rotation et de mise en jachère de terres cultivées, ainsi qu'un ensemble de politiques correspondantes.

Lors de la conférence de presse, Monsieur ZENG a expliqué qu'en Chine, l'abus d'utilisation de terres labourées depuis plusieurs années a abouti à la détérioration de la qualité de la terre, à une pollution de la terre, ainsi qu'à la présence de résidus de films agricoles dans les sols. La mise en application d'une série de mesures, y compris la

rotation et la mise en jachère de terres cultivées, a pour objectif de préserver la qualité de la terre. Afin de compenser les pertes des paysans causées par les jachères ou par les rotations des cultures agricoles, des subventions sous forme financière ou de céréales sont prévues. En 2017, le gouvernement chinois versera 2,56 milliards de CNY de subvention dont 1,5 milliard destiné à soutenir des projets de rotation et 1,06 milliard à des projets de jachère. De plus, le MOA prévoit de réviser certaines lois et réglementations telles que la « *Land Administration Law* » et la « *Regulation on the Protection of Basic Farmlands* », et de préparer la « *Regulation on the Protection of Land Quality* ».

Thématique : terre cultivée - protection - rotation - jachère - loi - réglementation

Date : le 8 septembre 2017

Source : <http://www.jiemian.com/article/1610678.html>

Enfouissement illégal de cochons morts de maladie au Zhejiang – 223,5 tonnes de cadavres d'animaux ont été découverts

Le 30 août dernier, le gouvernement de la municipalité de Huzhou (province du Zhejiang) a été informé d'un enfouissement illégal de cochons morts de maladie dans la zone de développement économique de Huzhou. Suite à cela, les autorités locales ont découvert 3 autres sites identiques. Après l'excavation, au total 223,5 tonnes de restes d'animaux ont été découverts et incinérés. Le service de la protection environnementale locale a lancé des analyses sur les sols et les eaux de surface et souterraines autour des sites concernés.

D'après l'enquête menée par la police de la municipalité de Huzhou, les cochons morts étaient enfouis illégalement par des employés de l'entreprise "Huzhou industrial and Medical Waste Disposal Center Co., Ltd" en 2013, sous la direction du responsable de la société de l'époque. Actuellement, les suspects sont en détention et des enquêtes plus approfondies sont en cours.

Le Ministère de l'agriculture chinois rappelle que le traitement des animaux morts de maladie doit obligatoirement respecter le « standard technique de traitement des animaux morts de maladie ».

Thématique : cochons - enterrement illégal - Huzhou - Zhejiang

Date : le 11 septembre 2017

Source : http://www.ce.cn/cysc/sp/info/201709/11/t20170911_25901811.shtml

Conférence de presse de l'AQSIQ au sujet de l'importation de fromage – Il n'y a pas d'interdiction d'importation de fromage en Chine

Ces derniers jours, certains reportages affirment que la Chine a totalement interdit l'importation de certains types de fromages contenant certaines bactéries, principalement d'origines française et italienne. Dans la réalité, il n'y a pas d'interdiction d'importation de fromage en Chine.

Lors d'une conférence de presse organisée le 13 septembre, Monsieur ZHI Shuping, Directeur Général de l'AQSIQ a exprimé que, à ce stade, l'AQSIQ n'a pas émis d'interdiction. L'origine de la polémique est que l'Association pour la protection des droits des consommateurs a reçu des plaintes de la part de consommateurs. Pour les produits concernés, il existe un problème de norme applicable. A ce stade, une enquête est en cours. Si des substances sensibles sont trouvées, des mesures plus strictes seront mises en application. Les résultats de l'enquête seront publiés sur le site de l'AQSIQ.

Thématique : fromage - importation

Date : le 13 septembre 2017

Source : <http://www.yicai.com/news/5344581.html>

ÉVOLUTIONS DU COMMERCE EXTÉRIEUR

Construction d'usines de poudres de lait à l'étranger par des entreprises laitières chinoises – Cela permettra à ces entreprises d'assurer leur approvisionnement en lait et d'améliorer l'image de leurs marques

Selon les données du cabinet d'études Euromonitor International, entre 2011 et 2016, les importations chinoises de poudres de lait ont été multipliées par deux. Les parts de marché des grandes marques étrangères de poudres de lait en Chine, telles que Nestlé, Danone, Mead Johnson et Friso, sont supérieures à 50%. La plus grande entreprise laitière

chinoise Yili détient seulement 5,4% des parts de marché de ce secteur.

Afin de regagner des parts de marché, d'assurer la qualité et quantité de l'approvisionnement en lait, et d'améliorer l'image de leurs marques, les entreprises laitières chinoises ont commencé dès 2012 à construire des usines de production de poudres de lait à l'étranger. Cette même année, l'entreprise chinoise Synutra a investi 700 millions de CNY (environ 89 millions d'euros) pour son usine de production de poudres de lait en France ; Yili, géant du secteur laitier en Chine, a investi 1,1 milliard de CNY (environ 141 millions d'euros) pour son projet de poudres de lait infantile en Nouvelle-Zélande. En 2013, Mengniu, autre géant du secteur laitier en Chine, a annoncé la construction de son usine de fabrication de produits laitiers pour un montant total de 1 milliard de CNY (environ 128 millions d'euros). Plus récemment, en juin 2017, Firmus, acteur important des poudres de lait infantiles en Chine, a débuté la construction de son usine au Canada, représentant un investissement de 1,58 milliard de CNY (environ 202 millions d'euros).

Thématique : usine de production de poudres de lait - entreprise laitière - parts de marché - approvisionnement en lait

Date : le 05 septembre 2017

Source : <http://www.jiemian.com/article/1602154.html>

Montée en gamme du marché chinois des aliments pour animaux de compagnie – Mars et Nestlé sont les deux premières marques de ce secteur en Chine

Depuis quelques années, la relation des chinois avec leurs animaux de compagnie a beaucoup évolué. Ces derniers sont maintenant plutôt considérés comme un membre de la famille à part entière. Leurs maîtres leur consacrent de plus en plus d'argent. L'alimentation pour ces animaux de compagnie devrait représenter en 2017 le plus gros poste de dépense, soit 61,2% des dépenses totales pour les animaux selon le livre blanc sur le développement du secteur des animaux de compagnie en Chine.

En 2016, les dépenses des ménages chinois pour les animaux de compagnie représentaient un montant total de 122 milliards de CNY (environ 15 milliards d'euros). Les deux entreprises étrangères Mars et Nestlé occupent à peu près 50% des parts du marché des aliments de l'alimentation animale de compagnie. Au vu des nouvelles opportunités commerciales de ce secteur, de plus en plus d'entreprises s'y investissent. Ainsi, des plateformes de commerce en ligne de produits et de services destinés aux animaux de compagnie sont apparues, telle que Boqii.com et Epet.com.

Thématique : montée en gamme - animaux de compagnie - « Mars » - « Nestlé »

Date : le 06 septembre 2017

Source : <http://www.jiemian.com/article/1599929.html>

<https://q.pethr.com/article/54>

Problème environnemental lié à l'utilisation d'emballages plastiques dans le secteur de la restauration – La CFDA encourage les restaurants et les plateformes offrant un service de commande en ligne et de livraison de repas à utiliser des emballages alimentaires biodégradables

Selon les informations de la presse chinoise, en 2017, la Chine dépassera les Etats-Unis pour devenir le plus grand marché de la restauration au monde, représentant un montant total de 4 000 milliards de CNY (environ 512 milliards d'euros). Les plateformes qui offrent un service de commande en ligne et de livraison de repas jouent un rôle important dans le secteur de la restauration. En 2017, le volume du marché chinois de ces plateformes devrait atteindre 204 milliards de CNY (environ 26 milliards d'euros).

Cependant, derrière le développement rapide du secteur de la restauration en Chine, il existe un grand problème environnemental lié à l'utilisation des emballages plastiques (sacs, barquettes, boîtes à emporter en plastique...). De plus, si ces emballages plastiques ne sont pas de qualité alimentaire, ils pourraient être nocifs pour la santé. Afin de régler ce problème, la CFDA encourage les restaurants et les plateformes offrant un service de commande en ligne et de livraison de repas à utiliser des emballages alimentaires écologiques et recyclables.

A noter que le gouvernement chinois a publié il y a 9 ans une directive interdisant la production et l'utilisation de sacs en plastiques ultra fins d'une épaisseur inférieure à 0,025mm dans tout le pays. Cependant, cette directive n'est appliquée actuellement qu'aux supermarchés, aux grands magasins et épicerie et n'a pu apporter de résultats positifs.

CFDA : China Food and Drug Administration

Thématique : problème environnemental - emballage plastique - restauration - plateforme offrant un service de commande en ligne et de livraison de repas - sacs en plastique

Date : le 08 septembre 2017

Source : <http://www.cnpharm.com/hangye/201709/08/c246886.html>

Depuis 2011, plus de 5 000 trains de marchandises ont circulé entre la Chine et l'Europe – *Ces trains relient actuellement 32 villes chinoises à 32 villes européennes réparties dans 12 pays*

Depuis 2011 au 6 septembre 2017, un total de 5 000 trains de marchandises a circulé entre la Chine et l'Europe. Inscrit dans le cadre du projet du gouvernement chinois de « la nouvelle route de la soie », l'itinéraire de ces trains de marchandises est divisé en trois routes : la route orientale (Manchourie – Russie – Biélorussie – Pologne – Allemagne), la route centrale (la ville chinoise d'Erenhot – Russie – Biélorussie – Pologne – autres pays européens) et la route occidentale (la ville chinoise d'Alashankou – Kazakhstan – Russie – Biélorussie – Allemagne – Espagne).

Actuellement, ces trains relient 32 villes chinoises à 32 villes européennes, réparties dans 12 pays. Ils assurent l'import/export de téléphones portables, d'ordinateurs, de pièces détachées automobiles, de vin, de grains de café, et de bois entre la Chine et les pays européens.

Thématique : train de marchandises - Europe - « la nouvelle route de la soie » - importation/exportation

Date : le 08 septembre 2017

Source : <http://www.winesinfo.com/html/2017/9/1-74087.html>

Enregistrement des formules pour les poudres de lait infantiles en Chine – *Des discussions sont en cours en ce qui concerne les poudres commercialisées sur les sites de vente en ligne transfrontalière*

Suite à la diffusion récente par la CFDA de la 9^e liste de poudres de lait infantiles enregistrées, au total 224 formules concernant 75 gammes en provenance de 32 établissements chinois ou étrangers ont été enregistrées. Le 8 septembre, lors d'un séminaire sur le marché chinois des poudres de lait infantiles organisé suite à la mise en place des procédures d'enregistrement par le Liaowang Institute (organisme dépendant de l'Agence de presse Xinhua), Monsieur MA Fuxiang, Directeur Général adjoint du Département de l'enregistrement de poudre de lait infantile de la CFDA, a expliqué que le nombre total de formules de poudre de lait infantiles enregistrés serait autour de 1000. Cela signifie que 800 formules pourraient acquiescer l'approbation dans les prochains mois.

La CFDA a diffusé successivement, depuis le 3 août 2017, 9 listes de poudres de lait infantiles enregistrées, comprenant des marques chinoises majeures (Yili, Mengniu Feihe, Beingmate, Junlebao, Sanyuan, etc.) et quelques marques étrangères (MeadJohnson, Wyeth, Abbott, Friso, etc.). D'après des statistiques de la CFDA, avant l'enregistrement, il existait 108 producteurs locaux avec plus de 2300 formules sur le marché chinois, parmi lesquels 57 établissements sont situés au Heilongjiang, Shanxi, Mongolie Intérieure, Hebei ainsi que 77 producteurs étrangers exportant en Chine. Si l'on réalise un calcul sur la base du nombre de producteurs chinois et étrangers, plus de 1000 formules au total sont en attente d'enregistrement. C'est-à-dire que, en plus des 224 formules déjà enregistrés, plus de 800 formules devraient être enregistrées au cours des prochains mois.

A partir du 1^{er} janvier 2018, les poudres de lait infantiles non enregistrées ne pourront plus être commercialisées sur le marché chinois. Par ailleurs, il paraît que celles destinées à la vente en ligne transfrontalière ne sont pas incluses. D'après Monsieur WANG Gang, chef du service de l'enregistrement de la CNCA, concernant les produits commercialisés sur les réseaux de vente en ligne transfrontalière, ceux achetés par les consommateurs ne sont pas produits selon les exigences de la norme nationale chinoise. Les produits ciblés par les acheteurs chinois sont des produits conformes à la norme du pays producteur au lieu de la norme chinoise. A l'heure actuelle, des discussions au sein des autorités compétentes chinoises sont encore en cours au sujet du contrôle des marchandises en vente en ligne transfrontalière.

Thématique : poudre de lait infantile - formule - enregistrement - vente en ligne transfrontalière - contrôle

Date : le 10 septembre 2017

Source : <http://www.yicai.com/news/5343100.html>

Première importation chinoise de viande fraîche d'origine néozélandaise – *La province du Henan accélère la construction de ports spéciaux destinés à l'importation*

Le 11 septembre dernier, 13 tonnes de viandes bovine et ovine fraîches d'origine néozélandaise sont arrivées au port du Henan. C'est la première importation chinoise de viande fraîche par voie maritime depuis la Nouvelle-Zélande.

Les marchandises concernées, comprenant 9 variétés, d'une quantité totale de 13 tonnes, débarquées le 8 août depuis le port Tauranga et arrivées au port de Qingdao le 2 septembre, sont arrivées le 11 septembre à Zhengzhou en voiture. Durant tout le trajet, les produits ont été stockés à basse température. D'ici à la fin de l'année, il est prévu que 2 000 tonnes supplémentaires de viandes fraîches bovines et ovines arrivent au port du Henan.

En mars 2017, les gouvernements chinois et néo-zélandais ont signé un protocole pour l'exportation en Chine de viandes fraîches depuis la Nouvelle-Zélande.

Ces dernières années, la province du Henan, située à l'intérieur de la Chine, a accéléré la construction de ports dédiés à l'importation : 6 ports spéciaux destinés à l'importation de viande, de produits frais, de produits aquatiques comestibles, de bovins destinés à l'abattage, de fruits, et de voitures ont été construits et mis en service.

Thématique : viande fraîche bovine et ovine - transport maritime - Nouvelle-Zélande - port - Henan

Date : le 11 septembre 2017

Source : http://www.ce.cn/cysc/sp/info/201709/11/t20170911_25903753.shtml

Retrait de EMART du marché chinois – LOTUS rachète les 5 magasins de Emart situés à Shanghai

D'après le reportage de « Maeil Business Newspaper », EMART vient de vendre à Chia Tai Group (LOTUS) ses 5 magasins situés à Shanghai. Leur magasin restant sera vendu à une autre entreprise. Ainsi, EMART quittera le marché chinois avant 2018.

Appartenant à SHINSEGAE, le plus important groupe coréen de vente au détail, EMART est entré en Chine en 1997. Au début, le groupe a coopéré avec Shanghai Join Buy et Tianjin Teda. Ses magasins sont principalement situés à Tianjin et dans les régions de l'Est de la Chine. Durant l'âge d'or de la vente au détail en Chine (2000-2010), EMART n'a pas réussi à connaître un développement rapide. Le nombre de ses magasins en Chine s'élevait à 27 en 2011, loin derrière Walmart et Carrefour, entrés sur le marché chinois à la même époque. Depuis 2011, EMART a commencé à fermer ses magasins en Chine. En novembre 2011, le groupe a ainsi vendu 6 magasins situés à Ningbo, Changzhou, Hangzhou et Taizhou (au New Hua Du Supercenter), et son magasin de Pékin situé à Yonghui Superstores. En 2013, Emart a fermé 3 autres magasins et en a vendu 2. Fin 2014, les 5 magasins de Emart situés à Tianjin étaient tous fermés en raison de pertes importantes.

Selon des analyses des professionnels du secteur, le modèle de EMART calqué sur le modèle coréen n'est pas adapté aux habitudes de consommation chinoises, par exemple en termes de décoration et d'agencement des magasins. De plus, le recrutement d'employés coréens a augmenté le coût des ressources humaines.

Concernant LOTUS, ses magasins ayant de bonnes performances sont principalement situés au Sud de la Chine. L'achat des 5 magasins EMART montre l'intention du groupe de renforcer sa présence dans les régions de l'Est de la Chine.

Thématique : EMART - retrait - fermeture - marché chinois - LOTUS - Est de la Chine

Date : le 11 septembre 2017

Source : <http://www.jiemian.com/article/1616036.html>

L'entreprise Hampton Creek commercialisera sa viande fabriquée en laboratoire sur le marché américain fin 2018 – Cette viande artificielle devrait être lancée sur le marché chinois d'ici deux ans

Fondée en 2011, l'entreprise américaine Hampton Creek est spécialisée dans les aliments à base de végétaux. Ces derniers jours, elle a annoncé son projet de commercialiser sa viande fabriquée en laboratoire sur le marché américain fin 2018. Cette viande artificielle contient exactement les mêmes cellules que la vraie viande et est produite en laboratoire à partir de cellules bovines cultivées dans des boîtes de pétri pour, finalement arriver à une substance suffisamment proche de la vraie viande pour en faire des steaks hachés.

Hampton Creek a également déclaré que sa viande artificielle devrait être lancée d'ici deux ans sur le marché chinois qui est aujourd'hui un des plus grands marchés en termes de consommation de viande au monde.

Thématique : Hampton Creek - viande fabriquée en laboratoire - viande artificielle - marché chinois - consommation de viande

Date : le 11 septembre 2017

Source : http://www.ce.cn/cysc/sp/info/201709/11/t20170911_25883842.shtml

Acquisition de l'entreprise anglaise Cherry Valley, spécialisée dans l'élevage de canards, par les entreprises d'Etat chinoises Beijing Capital Agribusiness Group et CITIC Group – Cette opération permettra à ces deux entreprises chinoises de devenir l'acteur mondial prédominant dans la production de viande de canard

Le 11 septembre dernier, Beijing Capital Agribusiness Group et CITIC Group ont annoncé l'acquisition conjointe de l'entreprise anglaise Cherry Valley, qui est spécialisée dans l'amélioration génétique et l'élevage du canard « Cherry Valley » destiné à la production de viande. D'après les professionnels, l'investissement est évalué de 1,5 milliard de CNY (environ 192 millions d'euros). Par cette opération ces 2 entreprises chinoises devraient logiquement devenir l'acteur prédominant dans le monde sur le secteur du canard reproducteur en détenant 75% des parts de marché.

Actuellement, la Chine est le premier pays éleveur et consommateur de canards. La population de canards en Chine compte pour environ 60% de la population mondiale.

CITIC Group : China International Trust Investment Corporation Group

Thématique : acquisition - Cherry Valley - canard - élevage - entreprise d'Etat chinoise

Date : le 11 septembre 2017

Source : <http://www.jiemian.com/article/1615676.html>

ACTIONS DE COOPÉRATION FRANCO-CHINOISES DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE – EVENEMENTS D'INTERET

GLOSSAIRE DES ACRONYMES UTILISES

CFDA	China Food and Drug Administration
CITIC	China International Trust Investment Corporation Group
CNCA	Certification and Accreditation Administration
CNY	RMB, devise chinoise
Euros	Devise de l'Union Européenne
MOA	Ministry of Agriculture
QR Code	Quick Response Code
DM Code	Data Martix Code

Sources d'information :

www.moa.gov.cn	Site internet du Ministère de l'Agriculture chinois
www.jiemian.com	Site internet lancé par "Shanghai United Media Group" avec 11 collaborateurs dans les secteurs d'internet, de la finance, de la communication etc., spécialisé en fourniture d'informations pour la classe moyenne chinoise.
www.ce.cn	China economic net, officiellement lancé le 28 juillet 2003, est un site internet spécialisé sur l'économie, parrainé par le journal « Economic Daily ». « Economic Daily » : le journal a officiellement débuté sa publication en janvier 1983. Depuis, le quotidien se consacre à fournir des informations complètes sur l'économie chinoise aux décideurs économiques, chefs d'entreprise, économistes, et autres lecteurs de professions diverses intéressés par les sujets économiques.
www.cnpharm.com	Créé et géré par China Health Media Group qui est sous tutelle de la CFDA, le site internet est spécialisé dans la communication d'informations dans le secteur des produits alimentaires et des médicaments.
www.yicai.com	Créé en juillet 2003, site internet de CBN (China Business Networks), presse financière et économique, appartenant à SMG, Shanghai Media Group, le deuxième groupe de presse chinoise.
www.winesinfo.com	Site internet créé par la société Bon-wine Culture Consulting Co., Ltd., société de consulting spécialisée en communication autour de la culture du vin.

Pour toute question ou suggestion relative à cette veille, nous vous remercions d'adresser un courriel à : pekin@businessfrance.fr

Vous souhaitez être abonné à cette veille, nous vous remercions d'adresser un courriel à : reglementaire-agro@businessfrance.fr

Rédacteurs : Yanxia Deng – Prospectrice Agrotech bureau de Shenzhen
Ying Li – Conseillère réglementaire Agrotech bureau de Pékin
Juliette Caron – Prospectrice Agrotech bureau de Pékin
Loic Carer – Prospecteur Agrotech bureau de Shanghai
Laure Elsaesser – Conseillère export Agrotech bureau de Pékin
David Rolland – Chef de pôle Agrotech Chine
Céline Laurans – Chef de projet informations réglementaires Asie (hors ASEAN) – Océanie – TOM

Contact à FranceAgrimer : Véronique Looten - Chef du Pôle Animation Export – FranceAgriMer

© 2017 – Business France

© 2017 – Business France

Toute reproduction, représentation ou diffusion, intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, sur quelque support que ce soit, papier ou électronique, effectuée sans l'autorisation écrite expresse de Business France, est interdite et constitue un délit de contrefaçon sanctionné par les articles L. 335-2 et L. 335-3 du code de la propriété intellectuelle.

Clause de non-responsabilité

Business France ne peut en aucun cas être tenu pour responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication dans un but autre que celui qui est le sien, à savoir informer et non délivrer des conseils personnalisés. Les coordonnées (nom des organismes, adresses, téléphones, télécopies et adresses électroniques) indiquées ainsi que les informations et données contenues dans ce document ont été vérifiées avec le plus grand soin. Toutefois, Business France ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable d'éventuels changements.